



Descriptif des activités d'un ambassadeur HfE

Objectif

L'ambassadeur HfE (re)familiarise les enseignants et élèves avec la pratique du handball au moyen de leçons de démonstration lors de leçons d'éducation physique des écoles.

Activités

- établit et soigne le contact avec l'école avec l'aide du club local.
- donne entre 3 (min) et 50 (max) leçons par année scolaire (répartition selon un contingent défini) dans les établissements scolaires intéressés et la région attribuée. Les leçons doivent être données avant la date du tournoi scolaire local (12 à 3 semaines avant en règle générale).
- peut donner des leçons dans une autre région (normalement attribuée à un autre ambassadeur), mais uniquement après accord du responsable HfE de sa région.
- soutient le club lors de l'organisation du/des tournois scolaires locaux.
- est la personne de contact des écoles.
- fait la liaison avec les coordinateurs des clubs locaux afin d'intégrer les enfants intéressés dans les mouvements de jeunesse.
- Chaque ambassadeur HfE doit signer une convention avec l'FSH pour qu'il puisse facturer ses leçons données.

Formation

- Un échange / rapport aura lieu chaque année avec le responsable HfE (mai/juin)
- Idéalement, l'ambassadeur a suivi la formation Sport des enfants J+S Handball et/ou la formation de base J+S Sport des jeunes Handball
- Si l'ambassadeur possède une expérience de longue date dans le domaine du sport d'enfants (handball), une formation supplémentaire J+S ne sera pas nécessaire (en accord avec le responsable HfE). Un monitoring annuel aura toutefois lieu.
- Si l'ambassadeur ne possède pas une expérience suffisante pour donner des leçons dans le cadre de HfE, le responsable HfE peut ordonner le suivi d'une formation Sports des enfants J+S Handball.
- Tous les deux ans, l'ambassadeur participe à la formation continue organisée par la FSH ou, en accord avec le responsable HfE, une formation continue Sports des enfants J+S

Conditions à remplir par le club

Des leçons de démonstration HfE seront données uniquement dans une école lorsque le club local remplit les conditions suivantes :

- Le club a désigné un « Coordinateur HfE »
- Le club possède un mouvement junior actif, et organise des tournois scolaires et/ou autres activités de découverte pour enfants/jeunes (p.ex. offre de vacances, sport facultatif etc.).

Département Promotion du Handball
14. Juillet 2017

FSH | Fédération Suisse de Handball
Tannwaldstrasse 2
Case postale
CH-4600 Olten

Tel 031 370 70 00
Fax 031 370 70 09
shv-fsh@handball.ch
www.handball.ch

Dép. Promotion du Handball
Phone +41 (0)31 370 70 25
hf@handball.ch